



Quéven (56)

Plan d'actions Climat Air Energie

Mai 2023



La vision et les objectifs de politique climat-air-énergie sont inscrits dans la délibération de la collectivité : Mairie de Quéven - Délibération du 25 mai 2023

Le programme d'actions de la démarche **Territoire Engagé pour la Transition Ecologique, volet Climat Air Energie** de la commune de Quéven s'inscrit **en complémentarité** de ceux de différents dispositifs territoriaux portés par la collectivité.

L'état des lieux établi par la commune en 2022 a permis d'identifier les points forts et les points faibles en matière de transition écologique. Sur cette base, la municipalité souhaite aujourd'hui s'affirmer comme Territoire Engagé Climat Air Énergie. Elle conçoit cette démarche comme un outil stimulant destiné à clarifier son projet et à l'inscrire dans la durée, grâce à un programme d'action structuré, cohérent au regard des enjeux et des capacités financières de la commune, avec des perspectives réalistes à court, moyen et long termes.

La commune dispose ainsi d'importants leviers d'action à fort impact en matière de climat air énergie.

Le plan d'action définit les priorités pour les années à venir :

- **Eau** : réduire la consommation / évaluation annuelle (année N vs N-1) ;
- **Energie** : réduire la consommation / évaluation annuelle (année N vs N-1), tripler la production sur la durée du programme ;
- **Mobilités** : réduire les émissions "Transport" de la Mairie (élus, agents, visiteurs), encourager les mobilités douces ;
- **Pratiques professionnelles / politiques publiques** : construire une culture commune agents-élus sur la transition écologique, créer une charte de l'achat communal responsable ;
- **Urbanisme-habitat** : analyser les pratiques, développer les nouvelles façons d'habiter ;
- **Biodiversité et paysages** : agir pour leur préservation ;
- **Déchets** : sensibiliser à la réduction, au tri, à la valorisation ;
- **Fédérer, entraîner la population** : définir un plan annuel de communication et d'implication des citoyens.

SOBRIETE ENERGETIQUE	STRATEGIE GLOBALE CAE		Fiche Action N°	1
<i>Réduction de notre consommation d'énergie de 10% par an</i>				
Type d'action :	Stratégie - investissement	Mesures Territoire Engagé	2.1.1/2.1.3	<i>Patrimoine</i>
Objectifs de l'action :	Réduire notre consommation d'énergie de 10% par an			
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un schéma directeur des bâtiments, intégrant un diagnostic complet de l'utilisation des bâtiments communaux, et un plan d'action. • Mise en place d'un règlement à destination des usagers des bâtiments communaux, intégrant les règles d'usages sur l'éclairage, les moyens de chauffage et l'eau. • Diffusion de la présentation du « Conseil en Energie Partagé » dans les services, dans les bâtiments (cette présentation n'étant faite que pour les élus en 2022), ceci afin d'informer et conseiller les utilisateurs et gestionnaires des bâtiments. • Evolution de l'éclairage public, pour passer au 100% LED à 2026 			
Résultats, impacts attendus :	Sur la durée du programme, diminution à minima de 10% chaque année de la consommation énergétique (électricité, gaz) de la commune.			
Modalités de mise en œuvre de l'action :	Intégration au plan d'action global « Territoire Engagé pour la Transition Écologique » Suivi en mode projet			
Modalités d'évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Validation avant le 31/12/2024 d'un schéma directeur des bâtiments ✓ Diffusion avant le 31/12/2026 d'un règlement d'usage des bâtiments. ✓ Diffusion du dossier CEP, chaque année à partir de 2023 ✓ Passage au 100% LED avant le 31/12/2026 			
Coût de l'action :	Schéma directeur des bâtiments : 50k€ Passage au 100% LED : 1.3 M€ Pour le reste, investissement de temps agent.			
Pilotage :	Agent référent : J. Rolland, N. Binther, D. Perhirin, P. Le Bihan Elu référent : M. Le Tallec, A. Follo			
Gain attendu :	Réduction de la consommation d'énergies de la commune, donc des coûts. Meilleure responsabilisation des usagers.			
Calendrier de réalisation :	2023 -> 2026			

PRODUCTION D'ENERGIE		DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES		Fiche Action N°	2
Production d'énergies renouvelables					
Type d'action :	Stratégie - investissement	Mesures Territoire Engagé	1.2.1/3.2.2	Energies	
Objectifs de l'action :	Tripler notre production d'énergie sur la durée de ce programme (2026 vs 2022)				
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de la création du nouveau gymnase, couvrir la toiture de panneaux photovoltaïques • Mise en place d'une couverture photovoltaïque du terrain de pétanque, et du terrains des archers • De façon générale, poursuite des installations photovoltaïques sur les bâtiments publics (ex: Pôle Jeunesse) • Avec l'aide de la société publique locale Bois Energies Renouvelables (SPL BER) production d'étude d'opportunité "Réseau de chaleur" sur le centre-ville. 				
Résultats, impacts attendus :	Sur la durée du programme, triplement de la production d'énergie renouvelable.				
Modalités de mise en œuvre de l'action :	Intégration des contraintes techniques à la pose de panneaux PV sur le gymnase Implication systématique des services sur la prise en compte d'opportunités de mise en place de production PV sur les bâtiments communaux Sollicitation de la SPL BER pour la production d'étude de faisabilité du réseau de chaleur, bois énergie.				
Modalités d'évaluation de l'action :	Sensibilisation de l'ensemble des agents et élus autour de cet objectif phare, qui change les projets dès la phase conception.				
Coût et financement de l'action :	<i>Premières estimations :</i> <i>Couverture PV du gymnase : 300 k€</i> <i>Couverture terrains pétanque + archers : 500 k€</i> <i>Etude d'opportunité réseau de chaleur : fonds ADEME</i>				
Pilotage :	<i>Agent référent : D. Perhirin, P. Le Bihan</i> <i>Elu référent : M. Le Tallec, A. Follo, F. Klein</i>				
Gain attendu :	Production d'EnR. Indépendance accrue de la commune sur l'énergie consommée				
Calendrier de réalisation :	2023 -> 2026				

URBANISME - HABITAT		ENJEUX CLIMAT ET URBANISME		Fiche Action N°	3
<i>Les enjeux environnementaux au service urbanisme</i>					
Type d'action :	Organisation interne	Mesures Territoire Engagé	1.3.3/3.3.3	ZAN et énergies	
Objectifs de l'action :	Intégrer les enjeux environnementaux au service urbanisme				
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> • A partir des travaux réalisés lors de la rédaction du plan local d'urbanisme, formalisation du "potentiel foncier" en vue de la densification, des nouvelles façons d'habiter. • Afin de mieux piloter la démarche « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050, création et suivi d'un indicateur d'imperméabilité des sols de Quéven. • A partir des demandes reçues au service urbanisme, et afin de connaître les évolutions du bâti privé de la commune, recensement des déclarations pour les panneaux PV et isolation par l'extérieur. 				
Résultats, impacts attendus :	<p>Une information synthétique et à jour du potentiel de densification, enjeu majeur de l'urbanisme de la commune. Une connaissance plus fine, et une information immédiatement disponible et à jour de l'artificialisation des sols. Une vision éclairée de la production PV par les particuliers, ainsi que des investissements d'isolation.</p>				
Modalités de mise en œuvre de l'action :	Intégration au plan d'action global « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » Suivi en mode projet				
Modalités d'évaluation de l'action :	Document synthétique du potentiel foncier Création de l'indicateur « imperméabilité des sols » Tableau de suivi « PV privé » et « Nb d'isolation extérieure »				
Coût de l'action :	<i>Il s'agit pour cette action essentiellement de temps agent, ou de temps élus.</i>				
Pilotage :	<i>Agent référent : A. Lhyver, P. Le Bihan Elu référent : M. Le Tallec, M. Boutruche</i>				
Gain attendu :	Meilleure intégration des enjeux environnementaux par le service urbanisme				
Calendrier de réalisation :	2024 -> 2026				

ACHATS		CREATION DE LA CHARTE DE L'ACHAT COMMUNAL		Fiche Action N°	4
Charte de l'achat communal					
Type d'action :	Règles internes	Mesures Territoire Engagé	1.2.3/5.2.1	Achats	
Objectifs de l'action :	Rédiger une charte de l'achat communal, intégrant les enjeux climat-air-énergie et les piliers de l'économie circulaire				
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une charte de l'achat communal, qui questionne le besoin, intègre les enjeux Climat Air Energie et Economie Circulaire • Utilisable pour chaque projet de construction, formalisation d'un cahier des charges construction • Pour chaque appel d'offre « construction », intégration du coût global : construction, utilisation/maintenance, déconstruction. • Sur la durée du programme (2022-2026) expérimentation d'une analyse "verte" du budget. 				
Résultats, impacts attendus :	<p>Une charte de l'achat responsable, connue de tous et appliquée. Pour les programmes de construction, une analyse globale intégrant l'utilisation et la déconstruction. Une analyse verte du budget d'un exercice, afin de valider la pertinence de cette analyse.</p>				
Modalités de mise en œuvre de l'action :	<p>Formation « achat responsable » afin d'être en capacité de rédiger une charte d'achat pour la commune. Identification du cabinet approprié pour analyse verte du budget</p>				
Modalités d'évaluation de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes formées « achat responsable » • Charte d'achat validée 				
Coût et financement de l'action de l'action :	<i>Temps agent</i>				
Pilotage :	<p><i>Agent référent : JF Le Borgne, P. Le Bihan</i> <i>Elu référent : M. Le Tallec</i></p>				
Gain attendu :	<p>Achats : réduction de l'empreinte environnementale et sociétale des achats Construction : intégrer les enjeux CAE sur le cycle de vie du bâtiment</p>				
Calendrier de réalisation :	01/01/2024 – 31/12/2024				

EAU		REDUCTION DE L'USAGE DE L'EAU		Fiche Action N°	5
Réduction de la consommation d'eau par la collectivité					
Type d'action :	Eviter	Mesures Territoire Engagé	2.3.2	Cibles	<i>Approvisionnement Eau</i>
Objectifs de l'action :	Réduire la consommation d'eau chaque année, sur la durée du programme				
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de compteurs d'eau connectés, afin de passer sur un mode préventif de la gestion de l'eau Rédaction d'un plan de sobriété sur l'eau, dans le même esprit que le plan de sobriété énergétique, afin de sensibiliser chacun(e) et de préciser les actions individuelles et collectives attendues. 				
Résultats, impacts attendus :	Compteur connectés installés Plan de sobriété validé, mis en main, expliqué Diminution constatée de la consommation d'eau				
Modalités de mise en œuvre de l'action :	Sélection et achat des compteurs d'eau connectés Planning de rédaction et validation du plan de sobriété Mise en place de la routine de contrôle des consommations				
Modalités d'évaluation de l'action :	Contrôle à minima bimensuel de la consommation d'eau (m3) . Comparaison année n-1 sur la même période				
Coût et financement de l'action :	<i>Achat et mise place des compteurs : 15 k€ Plan de sobriété : temps agent</i>				
Pilotage :	<i>Agent référent : D. Perhirin, J Rolland Elu référent : M. Le Tallec, N. Naour</i>				
Gain attendu :	Baisse de la consommation d'eau, chaque année, sur la durée du programme				
Calendrier de réalisation :	01/01/2024 – 31/12/2024				

PAYSAGES & BIODIVERSITE		ORGANISATION	Fiche Action N°	6
Animation du plan de gestion différenciée				
Type d'action :	Animation	Mesures Territoire Engagé	3.3.4/6.4.1	Cibles Biodiversité
Objectifs de l'action :	Déployer et animer le plan de gestion différenciée			
Descriptif de l'action :	<p>Le plan de gestion différenciée est adopté et est à faire vivre. Ceci passe par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Créer des haies bocagères (Breizh bocage) sur les terrains conventionnés par la mairie ● Promouvoir les clôtures végétales (rédiger un guide) ● Renaturer des espaces minéralisés (sols, toitures...) ● Avoir un plan de gestion communal des arbres de l'espace communal ● Favoriser la mise en place de ruches en centre-ville <p>Outre ces actions, afin d'avoir une photo de départ précise de la biodiversité de la commune, la déclinaison de l'atlas de la biodiversité de Lorient Agglomération est à réaliser.</p>			
Résultats, impacts attendus :	Déploiement du plan de gestion différenciée, accepté par la population. Atlas communal de la biodiversité.			
Modalités de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Rédiger l'Atlas communal de la biodiversité. ● Via Breizh bocage, créer les haies bocagères sur les terrains communaux conventionnés ● Valider le guide « clôture végétales » ● Réaliser la déminéralisation d'espaces (toitures, sols) ● Valider un plan de gestion communal de l'arbre 			
Modalités d'évaluation de l'action :	Validation de l'Atlas communal de la biodiversité. Réalisation des actions déclinant le « déploiement du plan de gestion différenciée »			
Coût et financement de l'action :	<i>Temps agent</i>			
Pilotage :	<i>Agent référent : S. Tyrlik, J Rolland</i> <i>Elu référent : M. Pierre, N. Naour</i>			
Gain attendu :	Mise en place d'une mesure de la biodiversité de la commune			
Calendrier de réalisation :	01/09/2023 ☞ 31/12/2026			

MOBILITES	ORGANISATION	Fiche Action N°	7
Développement des mobilités douces			
Type d'action :	Eviter Réduire	Mesures Territoire Engagé	4.1.1 Cibles Citoyens et entreprises
Objectifs de l'action :	Réduire l'empreinte carbone des mobilités		
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> Afin d'inciter les citoyens à la marche, au vélo, conception et mise en place d'une cartographie intégrant le temps de parcours des cheminements doux du centre-ville Afin d'entraîner les entreprises, contact avec celles-ci (y compris commerces) pour connaître leurs idées pour promouvoir les déplacements doux, et les informer du Schéma Directeur des Déplacements 		
Résultats, impacts attendus :	Développement des mobilités douces sur la commune		
Modalités de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une cartographie intégrant le temps de parcours des cheminements doux du centre-ville Contacteur les entreprises (y compris commerces) pour connaître leurs idées de promotion des déplacements doux, et les informer du Schéma Directeur des Déplacements 		
Modalités d'évaluation de l'action :	Signalisation en place sur la commune Bilan des rencontres avec les entreprises et commerces		
Coût et financement de l'action :	Temps agents		
Pilotage :	Agent référent : J. Rolland, S. Meudic Elu référent : M. Le Tallec, A. Follo		
Gain attendu :	Réduction des impacts des déplacements		
Calendrier de réalisation :	01/09/2023  31/12/2026		

MOBILITES	ORGANISATION	Fiche Action N°	8
<i>Impact des mobilités internes</i>			
Type d'action :	Eviter Réduire	Mesures Territoire Engagé	4.1.2 Cibles <i>Agents et élu(e)s</i>
Objectifs de l'action :	Réduire les émissions "Transport" de la commune (élus, agents, visiteurs)		
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Achat de vélos à assistance électrique, trottinettes, vélo cargo, pour les services et les élus ● Promotion et comptage des déplacements doux en interne ● Investissement dans des équipements vélo (locaux, cape de pluie, gilets, casques...) ● Mise en place d'un agenda partagé pour mutualiser tous les véhicules (voitures, VAE) ● Promotion, acceptation, de l'utilisation des transports en commun (interne) ● Mise en place d'un challenge entre élus (type réunions de la semaine sans voiture) ● Suivi des consommations de carburant (déplacements internes) et se donner un objectif de réduction 		
Résultats, impacts attendus :	Réduction de l'empreinte « transports » des agents et des élus		
Modalités de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Investir dans les véhicules (VAE, vélos cargos, etc...) et les équipements (locaux, accessoires de sécurité) ● Mesurer et valoriser les déplacements doux en interne ● Mettre en place un challenge entre élus, et communiquer ● Mesurer la baisse de consommation de carburant, et suivre un objectif 		
Modalités d'évaluation de l'action :	Volume de carburant acheté Qté de déplacement doux (indicateur à définir) Evènement (type challenge) et communication en place		
Coût et financement de l'action :	<i>Temps agents</i>		
Pilotage :	<i>Agent référent : JF Le Borgne, S. Meudic</i> <i>Elu référent : M. Le Tallec, A. Follo</i>		
Gain attendu :	Baisse des impacts « transports » de la collectivité		
Calendrier de réalisation :	01/09/2023 31/12/2026		

DECHETS		POLITIQUE DE SENSIBILISATION		Fiche Action N°		9	
Réduction des déchets							
Type d'action :	Sensibilisation	Mesures Territoire Engagé	6.5.2	Cibles	Citoyens		
Objectifs de l'action :	Sensibiliser et mettre en action les citoyens dans la réduction et le tri des déchets						
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibiliser, éduquer : mise en place d'actions de sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets auprès des écoles. ● Poursuivre les efforts de réduction des déchets alimentaires en menant des actions sur ce sujet, avec l'aide d'Episol ● Pour les manifestations organisées sur la commune (marché du dimanche, Arcs, ...) systématiser les gobelets réutilisables ● Mise en place d'un système de collecte des mégots sur le centre ville et les espaces fumeurs (cendriers, filtre caniveau, ...) 						
Résultats, impacts attendus :	<p>Amélioration du tri au sein des écoles, et de façon générale. Réduction des déchets alimentaires Solution de collecte des mégots en place au centre-ville</p>						
Modalités de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ● Mener des actions de sensibilisation au tri et à la valorisation des déchets auprès des écoles. ● Mener des actions de sensibilisation à la réduction des déchets alimentaires (avec l'aide d'Episol) ● Systématiser les gobelets réutilisables lors des manifestations (marché du dimanche, Arcs, ...) ● Gérer la collecte des mégots sur le centre-ville et les espaces fumeurs (cendriers, filtre caniveau, ...) 						
Modalités d'évaluation de l'action :	<p>Actions de sensibilisation réalisées Gobelets utilisés systématiquement Système de collecte des mégots en place</p>						
Coût et financement de l'action :	<p>Gobelets : 2k€ Mégots : 5k€ Temps agents</p>						
Pilotage :	<p>Agent référent : E. Le Nezet, P. Le Squer, N. Binther, L. Brun Elu référent : H. Lanternier, J Gillmann, D. Baudet, N. Naour</p>						
Gain attendu :	Réduction des déchets alimentaires, et amélioration du tri						
Calendrier de réalisation :	01/09/2023 à 31/12/2026						

Formation et Gestion des compétences

Type d'action :	Formation	Mesures Territoire Engagé	5.1.3	Cibles	Agents et élu(e)s
Objectifs de l'action :	Apporter une culture commune aux agents et élus sur la transition écologique				
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> • Au travers d'un plan de formation validé, former tous les agents de la commune : biodiversité, gestion différenciée, éco-conduite, achats durables, construction durable,... tout thème lié aux transitions • Pour ces agents, apporter une culture commune aux enjeux Climat Air Energie. Nommer un référent par service (recueil des idées, diffusion des bonnes pratiques) • Apporter une culture commune aux élus : introduction aux enjeux Climat Air Energie • Pour les agents ayant à conduire des véhicules de la commune, mettre en place des formations d'éco-conduite • Dans le cadre des activités de l'ALSH, teinter les animations faites des thèmes Climat Air Energie (CAE) 				
Résultats, impacts attendus :	Plan de formation réalisé Culture « transition écologique » commune aux agents et élus Animations ALSH enrichie des enjeux CAE				
Modalités de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> • Définir et réaliser le plan de formation « transition écologique » destiné aux agents • Réaliser une formation « introduction aux enjeux CAE » à tous les élus • Nommer un référent CAE par service (recueil des idées, diffusion des bonnes pratiques) • Mettre en place des formations d'éco-conduite pour les agents • Teinter les animations faites dans le cadre de l'ALSH des thèmes CAE 				
Modalités d'évaluation de l'action :	Plan de formation « transition écologique » réalisé Temps de formation des élus réalisé Formation écoconduite réalisée Animations ALSH enrichies				
Coût et financement de l'action :	<i>Formation : CNFPT, financé</i> <i>Temps agent</i>				
Pilotage :	<i>Agent référent : JF Le Borgne, J Rolland</i> <i>Elu référent : M. Le Tallec, P. Gillard, F. Klein</i>				
Gain attendu :	Montée en compétences des agents et des élus sur ces thèmes				
Calendrier de réalisation :	01/09/2023 à 31/12/2026				

Information, communication et sensibilisation climat-air-énergie

Type d'action :	Concertation	Mesures Territoire Engagé	6.1.3/6.5.2	Cibles	Citoyens
Objectifs de l'action :	Définir un plan de communication et d'implication des citoyens chaque année				
Descriptif de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ○ COMMUNICATION - SENSIBILISATION ● Dans le cadre de la réalisation de ce plan d'actions Climat Air Energie, définition d'un plan de communication vers les citoyens. ● Pour mieux connaître les équipements des collectivités, organisation une ou deux fois par an, des visites à thèmes avec la population (le centre de déchets SITCOM-MI; le centre de tri à Caudan; service espaces verts; constructions à énergie positive...). ● Afin de poursuivre la réduction des déchets, communiquer (conférence Arcs; Quéven actus) régulièrement sur ce thème <ul style="list-style-type: none"> ○ IMPLIQUER ● Afin d'impliquer les citoyens dans la démarche, et plus particulièrement sur le volet « isolation de l'habitat » : mise en place d'une opération "drone/caméra thermique" pour identifier les déperditions ● Pour informer les citoyens sur les pollutions, réaliser une communication sur les rejets "peinture/ravalement" dans les réseaux d'eau. ● Sur le volet « sauvegarde et développement de la biodiversité », promotion de la création de refuges de biodiversité (ex: LPO) auprès de citoyens, et sur l'espace communal. 				
Résultats, impacts attendus :	Implication citoyenne sur la transition écologique				
Modalités de mise en œuvre de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> ○ COMMUNIQUER - SENSIBILISER ● Définir un plan de communication vers les citoyens sur la réalisation de ce plan d'actions CAE ● Organiser, une ou deux fois par an, des visites à thèmes avec la population ● Communiquer sur les déchets <ul style="list-style-type: none"> ○ IMPLIQUER ● Particuliers : réaliser une opération "drone/caméra thermique" pour identifier les déperditions ● Organiser une communication sur les rejets "peinture/ravalement" dans les réseaux d'eau ● Promouvoir la création de refuges de biodiversité (ex: LPO) auprès de citoyens, et sur l'espace communal 				
Modalités d'évaluation de l'action :	Plan de communication annuel validé et réalisé / Nombre d'actions d'implication des citoyens mises en oeuvre				
Coût et financement de l'action :	Logistique des visites : 5 k€. Temps agent				

Pilotage :	<i>Agent référent : J. Rolland</i> <i>Elu référent : M. Le Tallec, R. Boyer</i>
Gain attendu :	Adhésion des citoyens à ce programme d'actions
Calendrier de réalisation :	01/09/2023 ☞ 31/12/2026